

Procès-verbal de la 5^{ème} assemblée générale ordinaire

Ayant eu lieu le samedi 17 mai 2008, à 9h30 dans la maison de paroisse de la paroisse catholique-chrétienne de Berne, Kramgasse 10, 3011 Berne

Membres du comité présents : Claire Aldenhoven, Marianne Jossen, Annemarie Schürch, Fridolin Marti (président), Stephan Marti, Paul Müller (procès-verbal), Walter Riedweg.

Délégués de paroisse et hôtes présents : selon la liste de présence, il y a 68 délégués ayant droit de vote, représentant 75 paroisses, et 20 hôtes sans droit de vote.

Le président, Fridolin Marti, salue l'assemblée, remercie les participants de leur présence à l'assemblée et de l'intérêt qu'ils manifestent à l'Association des paroisses. A sa demande, l'assemblée se déroule en dialecte. Il constate que les invitations ont été envoyées conformément aux statuts et dans les délais. Le procès-verbal de la 4^{ème} assemblée, le rapport annuel du président pour l'année 2007, les comptes pour l'année 2007 et le budget pour l'année 2009 ont été joints aux invitations. Il constate aussi qu'aucune motion écrite n'a été formulée pour l'assemblée d'aujourd'hui. Ces précisions faites, le président Fridolin Marti déclare ouverte la 5^{ème} assemblée générale des membres.

Le Conseiller d'Etat Christoph Neuhaus et le Président du Conseil synodal Dr. Andreas Zeller, Eglises réformées Be-Ju-So, apportent leurs messages et soulignent, de leur côté, la signification et l'importance de l'ADP. De même Georg Kaufmann souhaite, au nom de la paroisse catholique-chrétienne de Berne, la bienvenue aux participants.

Outre l'ensemble des paroisses membres de l'association, les organisations partenaires suivantes ont également été invitées:

- le délégué aux affaires ecclésiastiques, Hansruedi Spichiger
- der Evangelisch Reformierte Pfarrverein des Kantons Bern
(l'Association des pasteurs évangéliques réformés du Canton de Berne)
- die Arbeitsgemeinschaft der Kirchen im Kanton Bern
(la Communauté de travail des Églises du Canton de Berne)
- die Vereinigung der Berner Kirchenverwalter
(l'Association bernoise des administrateurs de paroisse)
- der Verband Bernischer Gemeinden
(l'Association des communes bernoises)
- der Verband Bern. Bürgergemeinden und Bürgerlicher Korporationen
(l'Association bernoise des bourgeoisies et des corporations bourgeoises)
- der Verband Bernischer Finanzverwalter
(l'Association bernoise des administrateurs de finances)
- la Commission catholique-chrétienne du Canton de Berne
- die Römisch-Katholische Landeskirche des Kantons Bern, d. h. Synodalrat und Synode
(l'Eglise nationale catholique romaine du Canton de Berne, Conseil synodal et Synode)
- die Reformierten Kirchen Bern-Jura-Solothurn, d. h. Synodalrat und Synode
(les Eglises réformées Berne-Jura-Soleure, Conseil synodal et Synode)
- Représentants de la presse, arrangés par Deborah Stulz

Le président salue les délégués des organisations partenaires invitées:

Monsieur le Conseiller d'Etat Christoph Neuhaus, Directeur de la justice, des affaires communales et des affaires ecclésiastiques

- Monsieur Hansruedi Spichiger, délégué aux affaires ecclésiastiques
- Monsieur Christoph Miesch, Office des affaires communales et de l'organisation du territoire
- Madame Sonja Ziehli, Office des affaires communales et de l'organisation du territoire
- Madame Veronika Hauser de l'Association bernoise des administrateurs de paroisse
- Monsieur Dr. Daniel Arn, Secrétaire de l'Association des Communes Bernoises
- Madame Marianne Aeby de l'Association bernoise des administrateurs de finances
- Monsieur Georg Kaufmann, vice-président de la paroisse catholique-chrétienne de Berne
- Madame Claire Aldenhoven, membre du comité, en tant que présidente de la paroisse catholique-chrétienne de Bienne
- Monsieur Walter Riedweg, membre du comité et président du Synode de l'Eglise nationale catholique romaine
- Monsieur Pascal Eschmann, président du Conseil synodal de l'Eglise nationale catholique romaine
- Monsieur le Pasteur Dr. Andreas Zeller, président du Conseil synodal des Eglises réformées Be-Ju-So
- Monsieur Stefan Ramseier, membre du Conseil synodal des Eglises réformées Be-Ju-So.
- Madame Fabienne Bachmann, conférencière, Département des services paroissiaux et de la formation des Eglises réformées Be-Ju-So.
- Monsieur Jurg Schönholzer du Département des services paroissiaux et de la formation des Eglises réformées Be-Ju-So.
- Madame Adelheid Heeb, Pasteure

Les Organisations partenaires et invités suivants se sont excusés:

Monsieur Christoph Knoch de la Communauté de travail des Eglises du Canton de Berne

L'Association bernoise des bourgeoisies et des corporations bourgeoises

Monsieur Dr. Beat Wiesendanger, Kirchmeier de la paroisse générale réformée de Berne

Madame Regula Zähler du Département des services paroissiaux et de la formation des Eglises réformées Be-Ju-So

- Madame Magdalena Meyer de l'Association des communes bernoises,
- Curé Rolf Reimann, président de la Commission catholique chrétienne (son message de salutation est lu par le président)
- Monsieur Cédric Némitz, président du Conseil Synodal des Eglises réformées BeJuSo.

Paroisses et délégués de paroisse présents :

Paroisses catholiques chrétiennes:

les paroisses de Berne, Bienne, Thoun et Saint-Imier

Paroisses catholiques romaines:

les paroisses de Berne-Trinité, Bern-Bethlehem St. Mauritius, Bern-Heiligkreuz, Bern St. Antonius, Bern St. Marien, Bern Wabern St. Michael, Bern St. Franziskus Zollikofen, Bern Bruder Klaus, Bern Ostermundigen Guthirt, Berne paroisse française, Bienne, Oberhasli-Brienz, ainsi que la paroisse générale de Berne et env.

Paroisses évangéliques réformées:

les paroisses de Belp-Belpberg-Toffen, Berne Frieden, Berne Johannes, Berne Markus, Berne Münster, Berne Nydegg, Berne Petrus, Bürglen, Diessbach b/B, Eggwil, Frauenkappelen, Gerzensee, Grindelwald, Grossaffoltern, Grosshöchstetten, Gsteig-Interlaken, Gurzelen-Seftigen, Hasle b. Burgdorf, Heimberg, Heimiswil, Hindelbank, Kallnach-Niederried, Kandergrund-Kandersteg, Kappelen, Kirchberg, Kirchlindach, Köniz, Krauchthal, Laupen, Limpach, Lützelflüh, Meikirch, Meiringen, Münchenbuchsee-Moosseedorf, Muri-Gümligen, Münsingen, Nidau, Niederbipp, Oberdiessbach, Reichenbach, Reutigen, Rüeggisberg, Saanen, Schlosswil-Oberhünigen, Schwarzenegg, Signau, Sigriswil, Täuffelen, Tavannes, Thoune-Ville, Thoune-Strättligen, Trachselwald, Vechigen, Wahlern, Worb, Zollikofen, Zweisimmen, paroisses générale de Thoune.

Les paroisses suivantes se sont excusées :

Paroisses catholiques romaines :

les paroisses de Frutigen, Interlaken, Saint-Imier / Vallon, St. Josef Köniz, Spiez et Tavannes

Paroisses évangéliques réformées :

les paroisses d' Arch, la paroisse générale de Berne, Berne-Bümpliz, Buchen, Erlenbach, Gottstatt, Goldiwil-Schwendibach, Guggisberg, Guttannen, Huttwil, Innertkirchen, Kehrsatz, La Neuveville, Lauterbrunnen, Mühleberg, Ringgenberg, Rohrbach, Rüegsau, Rüti b/B, Thierachern, Unterseen, Vinelz-Lüscherz, Walperswil, Wohlen, Wynigen.

Monsieur Roland Perrenoud, administrateur de la paroisse générale de Bienne, demande à être excusé et informe que les paroisses françaises sont réunies en Synode d'Arrondissement et en peuvent pas être représentées aujourd'hui.

L'ordre du jour comprend les points suivants :

1. Procès-verbal de la 4^{ème} assemblée générale du 5 mai 2007
2. Rapport annuel du président
3. Comptes annuels 2007
Rapport des réviseurs
Décharge du comité
4. Cotisation des membres 2009
5. Budget 2009
6. Elections au comité
Elections des vérificateurs des comptes
7. Informations
Mouvements des membres
Projets en cours
8. Divers

L'assemblée adopte à l'unanimité les affaires soumises à discussion dans l'ordre du jour.

Les scrutateurs seront choisis selon nécessité.

Avant d'aborder les points à l'ordre du jour, le président fait savoir que durant la deuxième partie de l'assemblée générale, après la première partie statutaire, Fabienne Bachmann tiendra un exposé portant sur le thème «Facteurs de réussite pour une bonne conduite/direction et collaboration dans les paroisses». Lors de la troisième partie, les paroisses catholiques-chrétiennes de Berne, Bienne, Saint-Imier et Thoune offrent un apéritif, auxquels tous sont cordialement invités.

1. Procès verbal de la 4^{ème} assemblée générale du 5 mai 2007

Le procès-verbal qui a été joint à l'invitation est mis en discussion. Jürg Bartlome souhaite une correction au point 7. Divers (dernière page): **Jürg Bartlome informe en tant que membre du Synode.....**et non "Jürg Bartlome informe en tant que membre du Conseil synodal.....". Madame Weber critique l'interprétation grammaticale concernant **Bernerische** et **Bernische** (v. texte allemand). Madame Weber reçoit l'assurance que des recherches seront faites pour en clarifier la justesse. Il n'y a pas d'autres remarques et le procès-verbal est adopté à l'unanimité. Le Président remercie chaleureusement l'auteur Paul Müller.

2. Rapport annuel du président

Le rapport annuel a été joint à l'invitation. La parole n'est pas demandée. Avant de laisser la place à la vice-présidente pour l'acceptation du rapport, le président remercie les paroisses et les partenaires de la confiance témoignée à l'association et de leur précieuse collaboration. Il remercie les collègues du Comité de leur agréable collaboration, leur grand engagement, la joie et l'enthousiasme avec lesquels ils participent à la conduite de notre association. Annemarie Schürch, la vice-présidente, procède à l'approbation du rapport annuel (approuvé à l'unanimité sous les applaudissements de l'assistance). Elle remercie Fridolin Marti de son immense travail et son engagement intarissable, son attitude professionnelle et collégiale envers les membres du Comité, pour la joie, l'enthousiasme et le talent dont il a fait preuve dans les négociations menées autour du réseau de connexions de l'association. Elle lui souhaite beaucoup de succès dans la poursuite de son activité au sein de l'association et lui adresse, sous les applaudissements du public, une petite attention sous forme de friandises.

3. Comptes pour l'année 2007 / Rapport des vérificateurs des comptes

Les comptes annuels ont été joints à l'invitation. Walter Riedweg présente à l'assemblée les comptes 2007 avec des recettes de Fr. 16'304.85, des dépenses de Fr. 21'218.60 et un bénéfice de Frs 4'913.75. Margrit Zahler, en tant que vérificatrice des comptes, donne lecture du rapport de révision et recommande son approbation par l'assemblée, afin que le Comité en soit déchargé. Willy Schödler de la paroisse catholique-romaine de Bienne propose de présenter à l'avenir un bilan. Walter Riedweg déclare qu'une seule position peut être produite, celle du compte de chèque postal. A l'avenir, il donnera cependant suite à cette proposition. Les comptes sont adoptés à l'unanimité, sans autre question. Le président remercie Walter Riedweg, en sa qualité de responsable des comptes, ainsi que les deux vérificateurs des comptes, Margrit Zahler et Rolf Stähli, pour le travail fourni.

4. Cotisation des membres 2009

En sa qualité de responsable des comptes, Walter Riedweg présente la proposition du comité de maintenir en 2009 la cotisation des membres à Frs 100.--. Cette année cependant, le comité se penchera sur le développement de l'ADP et, si nécessaire, mettra l'augmentation de la cotisation à l'ordre du jour de la prochaine assemblée générale. La proposition du comité de maintenir en 2009 le montant de la cotisation à Fr.100.- est acceptée à l'unanimité.

5. Budget 2009

Le budget équilibré pour 2009, avec des recettes et dépenses présumées de Fr. 18'500, présenté par Walter Riedweg, est adopté à l'unanimité.

6. Elections

6.1 Comité: Selon l'art. 10 des statuts de l'association, le comité se compose de 5 à 9 membres et doit être élu resp. réélu tous les 2 ans. Avec l'accord de l'assemblée, les 7 membres du comité Claire Aldenhoven, Marianne Jossen, Annemarie Schürch, Fridolin Marti, Stephan Marti, Paul Müller et Walter Riedweg sont été élus in globo à l'unanimité et

sous les applaudissements pour une nouvelle période de 2 ans. Fridolin Marti félicite et se réjouit de la continuation d'une belle collaboration.

D'ici quelque temps, des mutations auront lieu au sein du comité. Pour cette raison, le comité propose d'augmenter dès aujourd'hui le nombre de ses membres de 7 à 8. Cet élargissement permettra d'assurer une bonne préparation aux nouvelles forces qui disposeront déjà d'une certaine expérience lors des démissions en vue. Le président propose à l'assemblée un candidat apte en la personne de Richard Volz qui malheureusement n'est pas présent aujourd'hui pour des raisons privées et lit à sa demande son parcours professionnel. Richard Volz est élu à l'unanimité nouveau membre du comité de l'ADP avec les félicitations de Fridolin Marti.

Fridolin Marti se met à disposition pour la présidence pour une nouvelle période de 2 ans. Annemarie Schürch procède à l'élection qui passe la rampe à l'unanimité et sous les applaudissements.

6.2 Election des vérificateurs des comptes

Selon l'art. 12 des statuts, les vérificateurs des comptes sont élus pour 2 ans avec une seule possibilité de réélection. La vérificatrice des comptes Margrit Zahler atteint (malheureusement) cette limite et ne peut plus se présenter à une réélection. Au nom de l'ADP, Fridolin Marti lui adresse ses remerciements, lui remet un présent et lui souhaite le meilleur pour l'avenir. L'autre vérificateur des comptes, Rolf Stähli, se met à disposition pour une réélection qui est approuvée à l'unanimité par les personnes présentes. Le comité a trouvé en la personne de Therese Wermuth, présidente de la paroisse de Eggwil, un successeur apte à la tâche. Elle est élue sans contre-proposition à l'unanimité par l'assemblée. Le président remercie les vérificateurs des comptes élus et leur souhaitent de la satisfaction dans leur travail.

7. Informations, mouvements des membres, projets en cours

Le rapport du président pour l'année 2007 et le rapport sur les projets 2007 donne toutes les informations utiles concernant

- les objectifs du comité pour 2008
- les mouvements des membres
- les projets en cours
- les consultations.

Le président Fridolin Marti donne le complément d'information suivant concernant "**l'Examen des rapports de services des ecclésiastiques**": La commission de planification des postes d'ecclésiastiques a lancé un projet qui a pour but d'examiner les rapports de service des ecclésiastiques. Ce projet a été déclenché - entre autre - par les facteurs suivants:

- les changements dans la société touchent également les ecclésiastiques et se font sentir dans la conception du travail professionnel chez beaucoup d'entre eux,
- la compréhension des conditions-cadre à caractère obligatoire lors de l'engagement d'ecclésiastiques a changé aussi bien chez les conseillers de paroisse que chez les ecclésiastiques,
- des champs de tension existent concernant l'élection par le peuple, la durée de la fonction, l'obligation de résidence, les salaires uniformes.

Le Conseil synodal des Eglises réformées Be-Ju-So, l'association des pasteurs et l'association des paroisses ont accepté l'invitation du canton à collaborer à ce projet. L'association des paroisses est représentée par Richard Volz et Heidi Haas. De plus, Annemarie Schürch a pris la direction du projet sur mandat de la Direction des affaires ecclésiastiques.

L'ADP a été invitée à participer au **Séminaire de la BEA du 30 avril 2008** sur le thème "**Collaboration au concret**". Nous remercions chaleureusement les Eglises Réformées Be-Ju-So car la collaboration entre les paroisses lui tient à cœur et elle s'efforce de la faire avancer au-delà des frontières.

8. Divers

Le président informe que l'assemblée générale 2009 aura lieu le 16 mai 2009.

La parole est donnée à l'assemblée.

- Willy Schödler der la paroisse catholique-romaine de Bienne propose au comité d'envisager l'augmentation de la cotisation des membres.
- La question de l'**obligation de résidence** est soulevée par des participants, cette touchant l'une ou l'autre paroisse.
- De plus, la question des places d'apprentissage dans les paroisses a été évoqué.

La parole n'étant plus demandée, les informations suivantes sont données

- **Volontariat = libre d'impôts?** par Walter Riedweg
- **Prescriptions d'exécution concernant la loi d'harmonisation des registres officiels et leurs conséquences pour les paroisses** par Stephan Marti.

Pour plus détails s'en référer à notre site www.kirchgemeindeverband-bern.ch.

Fridolin Marti remercie au nom de l'ADP la paroisse catholique-chrétienne de Berne pour son accueil, ainsi que les 4 paroisses catholiques-chrétiennes de Berne, Bienne, Saint-Imier et Thoune pour l'apéritif offert. Il remercie également Fabienne Bachmann pour son exposé sur le thème

"Facteurs de réussite pour une bonne conduite/direction et collaboration dans les paroisses".

Le président, Fridolin Marti, clôt ainsi la partie statutaire de la 5ème assemblée générale ordinaire et souhaite à toutes les personnes présentes, ainsi qu'à leurs paroisses une année prospère.

Thoune, le 27 mai 2008

Le président

Le secrétaire

Fridolin Marti

Paul Müller